La Gorgebleue à miroir

Luscinia svecica (Linnaeus, 1758)

Code Natura 2000 : A 272

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Passériformes
- Famille : Turdidés

Source : BIOTOPE

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.411-1 et L.411-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II

Description de l'espèce

La Gorgebleue est un passereau petit et élancé.

- pattes fines et longues
- plumage : caractérisé par un net sourcil blanc et une zone rousse à la base de la queue, sur les côtés.

Le mâle possède une bavette bleue claire brillante bordée en bas par une étroite bande noire et une bande rousse plus large. Au milieu de la partie bleue se trouve une petite tâche variant suivant les sous-espèces.

La femelle a un motif de la gorge plus variable ; en général seulement un arc de tâches noires sur fond blanc-grisâtre.

Répartition en France et en Europe

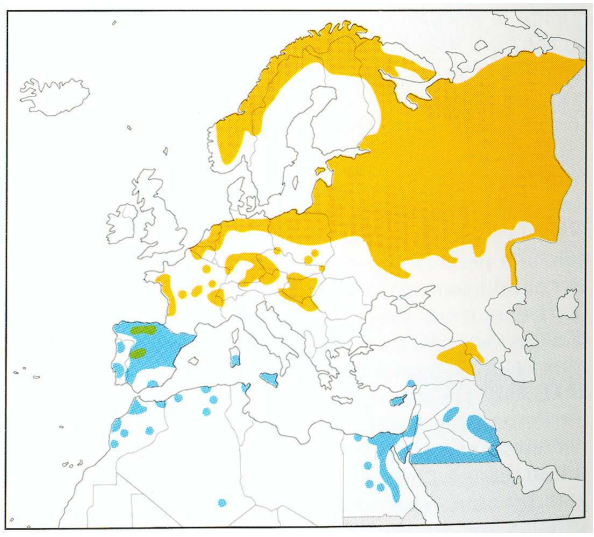

Source : Beaman M. et Magde S. (1998) *Guide encyclopédique des oiseaux du paléarctique occidental.* éd Nathan, 871 p.

La Gorgebleue est une espèce à répartition paléarctique classique. Les zones de reproduction se situent principalement dans le Nord de l'Europe avec de nombreux îlots de reproduction en Europe centrale. Les zones d'hivernage sont très éclatées (Espagne, Maghreb, Vallée du Nil, Moyen-Orient, Sicile, Sardaigne).

Biologie et Ecologie

Habitats

Son habitat se situe au niveau de zones humides, marais et abords de cours d'eau avec buissons, roseaux, aulnes…
La Gorgebleue installe son nid dans une dépression du sol, en haut des schorres, sur les talus des marais salants, le long des canaux bordés de tamaris, dans les roselières ou les prairies humides parsemées de buissons de saules.
En hivernage, elle occupe essentiellement les zones de schorre et de phragmitaie.

Régime alimentaire

En période de reproduction, son régime alimentaire est constitué d'un large éventail d'invertébrés (larves et imagos de divers insectes, mollusques, araignées), prélevés en majorité sur le sol humide ou à proximité.

En hiver, les contraintes trophiques s'accentuent dans la mesure où les plages de vase et la végétation attenante constituent ses zones préférentielles d'alimentation. Elle y prélève des petits crustacés, des vers marins et des invertébrés terrestres.

Migrations

Cette espèce est une visiteuse d'été (mars-sept). Elle hiverne principalement sur le littoral du Portugal et du Sud de l'Espagne et plus rarement en Afrique du Nord et en Afrique tropicale occidentale.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population nicheuse européenne est estimée entre 300 000 et 500 000 couples. Depuis quelques années, les populations d'Europe centrale sont en forte réduction (assèchement des zones humides). La Gorgebleue à miroir connaît actuellement une lente phase d'expansion dans le nord et l'ouest de la France notamment en Belgique et dans le nord-ouest de la France.

Du fait des mœurs discrètes de cette espèce, l'évolution des populations de Gorgebleue présentes en période de migration sur le site de la ZPS est mal connue.

Caractéristiques de l'habitat d'espèce sur le site (Etat de conservation)

La Gorgebleue à miroir fréquente les zones de roselières présentes le long de Loire en période de migration. Elle est principalement observée sur les secteurs de la Réserve de Saint-Privé-Saint-Mesmin. Compte tenu des faibles effectifs observés, la Gorgebleue a été ajoutée à la liste des espèces significatives de la ZPS mais elle reste toutefois actuellement très marginale.

Menaces

Les principales menaces pour cette espèce sur le site sont :

- destruction et diminution des surfaces de roselière du fait de la progression des ligneux.

Cette menace est la conséquence de l'affaissement du lit du fleuve due aux extractions de granulats, les secteurs de roselière n'étant plus continuellement inondés.

Mesures de gestion conservatoire

La gestion conservatoire de la Gorgebleue à miroir passe par :

- Une gestion et une restauration des roselières utilisées par cette espèce lors de la migration.

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

La réhabilitation des roselières sera favorable aux fauvettes paludicoles qui ne sont pas significatives sur cette ZPS (dernier Phragmite aquatique observé dans les années 70 etc.). Ces roselières pourront éventuellement servir de refuge aux limicoles.